



Treyvaux, le 10 février 2021

**Aux Conseils communaux de
l'Association de la crèche Capucine
et à leurs délégués.**

Madame et Monsieur le Syndic,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,
Mesdames et Messieurs les délégués,

Conformément aux statuts de notre Association, nous avons le plaisir de vous convoquer à l'assemblée des comptes de l'Association de la crèche Capucine qui aura lieu le :

Mercredi 16 mars 2022 à 18h00

dans les locaux de l'administration communale de Le Mouret (Salle d'activités)

Vous trouverez tous les documents relatifs à cette assemblée en annexe.

Au plaisir de vous rencontrer à cette occasion, nous vous présentons, Mesdames et Messieurs, nos salutations distinguées.

ASSOCIATION DE LA CRÈCHE CAPUCINE

Le président

Pierre-Louis Ruffieux

Le vice-président

Michaël Vogt



Convocation à l'assemblée des comptes 2021

Le comité de l'Association de la Crèche Capucine a le plaisir de convoquer tous ses membres à l'assemblée des budgets qui se déroulera le:

Mercredi 16 mars 2022 à 18h00

dans les locaux de l'administration communale de Le Mouret (salle d'activités)

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'Assemblée
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 3 novembre 2021
3. Informations du Comité
4. Comptes 2021
 - a. Présentation des comptes
 - b. Préavis de la commission financière
 - c. Vote
5. Approbation du règlement d'application de l'Association crèche Capucine
6. Divers
7. Clôture de l'Assemblée

Dans l'attente de vous rencontrer lors de cette assemblée, nous vous adressons, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

ASSOCIATION DE LA CRÈCHE CAPUCINE

Le président

Pierre-Louis Ruffieux

Le vice-président

Michaël Vogt